



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Au Conseil Général de Bougy-Villars

Rapport de la COGES sur le le préavis n°05-2020, relatif à une demande de crédit de CHF 226'141.88, pour le remplacement du collecteur EC ch.4105 à ch.202 et gainage du collecteur EU ch.4104 à ch.204 au chemin du Signal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et des Finances (COGES) composée de :

Richard Gerritsen, Président,
Jean-Michel Thieulin,
Alfred Wiesmann,
Alec Cergneux,

a été chargée d'étudier le Préavis n°05-2020 cité en titre.

Lors de la séance du 25 novembre 2020, Madame Mary-Claude Liang, municipale responsable du dicastère a répondu aux questions de la Commission qui la remercie pour sa disponibilité ainsi que pour toutes les informations remises par la suite.

Ce préavis est en lien direct avec le PGEE qui reprend l'ensemble des canalisations de collecte des eaux de la commune. Une planification détaillée de rénovation y est déterminée pour maîtriser à court, moyen et long terme, le financement des coûts et assurer la pérennité des installations d'évacuation et d'épuration des eaux.

La COGES se permet toutefois de souligner que la Municipalité, lors de la séance du 25 novembre, a soulevé une hypothèse sur une réfection de la chaussée dégradée plus importante que les 450m² prévus dans le préavis. Le montant actuellement alloué à la pose du tapis bitumeux est de CHF 24'000.- pour les 450m². La COGES est d'accord que le reste de la chaussée soit également bitumé pour autant que le dépassement du budget ne soit pas supérieur à ce qui est normalement admissible. (10 à 15%).

La COGES est en phase avec le suivi régulier du PGEE et elle confirme que les finances de la commune sont aptes à assumer le coût des travaux.

En conclusion, la Commission de Gestion et des Finances, à l'unanimité de ses membres, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

Vu le préavis municipal n°05-2020

Entendu le rapport de la commission de gestion,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'accorder un crédit de CHF 226'141.88**
- De prélever ce montant du compte 9280.1**
- D'amortir cette dépense sur 30 ans**
- Cette dépense n'engendrant pas de frais d'entretien.**

Pour la Commission de Gestion et des Finances

Richard Gerritsen, président

Jean-Michel Thieulin

Alfred Wiesmann

Alec Cergneux